

TROILUS CONCLUT DES MODALITÉS COMMERCIALES INDICATIVES D'APPROVISIONNEMENT AVEC BOLIDEN POUR SON CONCENTRÉ DE CUIVRE-OR

Montréal (Québec), le 10 juillet 2025 – Troilus Gold Corp. (« Troilus » ou la « Société ») (TSX: TLG; OTCQX: CHXMF; FSE: CM5R) a le plaisir d'annoncer qu'elle s'est entendue sur des modalités commerciales indicatives d'approvisionnement avec Boliden Commercial AB pour la vente du concentré de cuivre-or qui devrait être produit à partir du projet Troilus, situé dans le centre-nord du Québec, au Canada. Boliden est une société mondiale de métaux de base et précieux de premier plan, exploitant sept mines et cinq fonderies en Suède, en Finlande, en Norvège, en Irlande et au Portugal.

Cette entente représente la deuxième entente indicative conclue par Troilus, à la suite de celle annoncée récemment avec Aurubis AG (voir le communiqué du 18 juin 2025). Ensemble, ces ententes mettent en valeur la qualité anticipée du concentré du projet Troilus et son importance stratégique au sein de la chaîne d'approvisionnement européenne en minéraux critiques.

Tel que présenté dans l'étude de faisabilité de la Société publiée en mai 2024 (voir le communiqué du 14 mai 2024), le projet Troilus devrait produire en moyenne annuelle environ 135,4 millions de livres de cuivre équivalent, soit 75 000 tonnes métriques humides (« TMH ») de concentré contenant du cuivre, de l'or et de l'argent comme métaux payables.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus Gold, a déclaré : « *Nous sommes fiers d'accueillir l'une des sociétés minières et métallurgiques les plus respectées d'Europe à titre de partenaire d'approvisionnement, renouant ainsi une relation de longue date qui avait débuté à l'époque de l'ancienne exploitation Troilus, lorsque Boliden traitait une partie du concentré original du site. Nous sommes heureux de nous aligner avec des acteurs clés de l'écosystème européen des minéraux critiques, et nous croyons que ces récentes ententes d'approvisionnement mettent en valeur notre crédibilité technique ainsi que la qualité du produit que nous comptons livrer. Avec le dépôt récent de notre étude d'impact environnemental et social, ainsi que l'atteinte de ces jalons commerciaux, nous progressons simultanément sur les volets réglementaire, technique et commercial vers une décision de construction. Nous nous réjouissons à l'idée de bâtir une relation à long terme avec Boliden, et nous sommes fiers de nous associer à des organisations qui partagent nos valeurs en matière d'approvisionnement responsable et de collaboration à long terme.* »

Les ententes définitives et contraignantes avec Boliden et Aurubis devraient être conclues dans le cadre du financement par emprunt global de 700 millions de dollars américains annoncé le 13 mars 2025. Ce financement est structuré par un syndicat d'institutions financières internationales, incluant Société Générale, KfW IPEX-Bank et Exportation et développement Canada (« EDC »), et devrait inclure le soutien de plusieurs agences européennes de crédit à l'exportation, dont Finnvera plc, l'agence officielle de crédit à l'exportation de la Finlande, ainsi que d'EKN, l'agence suédoise de crédit à l'exportation, en lien avec l'approvisionnement en équipements et les ententes d'approvisionnement à long terme.

Les modalités indicatives incluent les spécifications attendues du concentré, les taux de paiement pour les métaux précieux, les frais de traitement et d'affinage ainsi que les pénalités applicables pour les éléments indésirables. Les essais métallurgiques réalisés à ce jour, de même que les données historiques de l'ancienne exploitation, indiquent qu'aucune pénalité ne devrait être appliquée au-delà des seuils définis dans l'entente.

Auramet International Inc. demeure engagée dans la structuration continue du financement par emprunt et la mobilisation des prêteurs, tandis qu'Ocean Partners USA Inc. continue d'agir à titre de conseiller tiers indépendant auprès de Troilus pour l'élaboration et la négociation de sa stratégie d'approvisionnement en concentré. La Société demeure concentrée sur l'avancement de tous les aspects du projet en vue d'une décision de construction et fournira d'autres mises à jour à mesure que les travaux progresseront.

* Le rapport technique conforme au Règlement 43-101 associé à l'Étude de faisabilité du projet Troilus est disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca sous le profil de l'émetteur de la Société ou sur le site Web de la Société à l'adresse www.troilusgold.com.

Expertise d'une personne qualifiée

Les renseignements techniques et scientifiques contenus dans ce communiqué de presse ont été examinés et approuvés par M. Kyle Frank, géoscientifique professionnel et vice-président, exploration, en tant que personne qualifiée selon le Règlement 43-101. M. Frank est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société en vertu du Règlement 43-101.

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 t/pj, ce qui en fait un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

+1 (647) 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'incidence potentielle de l'entente d'approvisionnement sur la Société et la probabilité que la Société puisse conclure une entente définitive selon les modalités et le calendrier indiqués, ou qu'elle puisse le faire tout court; la probabilité que des engagements de financement contraignants suivent selon le calendrier prévu, ou qu'ils surviennent; la probabilité que des agences de crédit à l'exportation (ACE) fournissent un financement et des garanties; l'avancement vers un

financement complet de la construction; la capacité attendue des plans de développement du projet Troilus à faire progresser le projet vers la construction; l'incidence de la vérification diligente sur la structuration d'un financement par emprunt définitif; la probabilité de structurer un financement par emprunt définitif avec clôture financière dans les délais annoncés, ou que celui-ci soit structuré; la structuration, l'identification et la mobilisation de participants potentiels au financement; les plans de développement; les possibilités d'accroître l'envergure du projet; le projet devenant une pierre angulaire de l'industrie minière en Amérique du Nord; le potentiel de développement du projet et son échéancier.

De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de termes comme « planifie », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « budget », « prévu à l'horaire », « estime », « projette », « entend », « continue », « anticipe » ou « ne prévoit pas », ou encore à l'emploi de formulations indiquant que certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seront », « seront pris », « surviendront » ou « seront réalisés ». Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses et sur d'autres faits importants qui, s'ils s'avéraient inexacts, pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de Troilus diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces déclarations et informations sont basées sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures ainsi que sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités. Certains facteurs importants pouvant faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs comprennent notamment les fluctuations des devises, la conjoncture économique mondiale, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus diffèrent de façon importante de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, notamment, sans s'y limiter : l'absence de garantie que les programmes d'exploration mèneront à une expansion des ressources minérales; les incertitudes et risques inhérents aux estimations des ressources et réserves minérales; le fort degré d'incertitude associé aux études de faisabilité et autres études minières ou économiques, lesquelles reposent largement sur diverses hypothèses; les variations du prix de l'or et d'autres métaux; les fluctuations des taux de change; les variations du coût des fournitures et de la main-d'œuvre; l'obtention des approbations nécessaires; la disponibilité du financement pour le développement du projet; les incertitudes et risques liés au développement de projets miniers; les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social; les prix futurs de l'or et des autres métaux; les accidents, conflits de travail et pénuries; les risques environnementaux et autres risques liés à l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, ceux décrits dans le plus récent formulaire d'information annuel de la Société, ses rapports techniques et autres documents d'information continue disponibles sous le profil de la Société sur www.sedarplus.ca. Même si Troilus a tenté de cerner les facteurs importants pouvant entraîner un écart notable entre les résultats réels et ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon importante de ceux prévus. En conséquence, les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance induite aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf si les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent.